

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rueil, le 20 mai 2015

Lucibel clôture avec succès son augmentation de capital et lève 4,4 millions d'euros pour accélérer sa croissance

- **Montant total demandé : 6,6 M€**
- **Une opération souscrite près de 1,7 fois**
- **Emission de 1.089.324 ABSAR**

Lucibel, société innovante en matière de produits et solutions d'éclairage basés sur la technologie LED, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), qui s'est déroulée du 27 avril au 12 mai 2015. Cette opération a permis de lever un montant brut, prime d'émission incluse, de 4.357.296 € à travers l'émission de 1.089.324 actions à bons de souscription d'actions remboursables (ABSAR) au prix unitaire de 4 euros.

Cette levée de fonds vise (i) à accélérer la croissance organique de Lucibel, notamment par le développement de ses filiales de distribution, en France et à l'international, sur les segments de marchés à valeur ajoutée et les zones géographiques à fort potentiel, et par le renforcement de l'approche « solutions », en lien direct avec le client final, (ii) à accroître les capacités d'innovation de la Société par le renfort humain et matériel de ses structures de développement produits et l'accompagnement financier de projets novateurs dans le domaine de l'éclairage (Lifi notamment), (iii) et à procéder à des acquisitions ciblées dans le cadre d'une stratégie de build-up dans un environnement concurrentiel très fragmenté.

Commentant le succès de cette opération, Frédéric Granotier, fondateur et Président-Directeur général de Lucibel, déclare : « Grâce à la réussite de cette opération et aux actions engagées au cours de l'année 2014 en matière d'innovation, d'investissement et de rationalisation du groupe, Lucibel franchit une nouvelle étape dans l'inflexion de son modèle et de ses activités vers la rentabilité. Je remercie l'ensemble de nos actionnaires, individuels et institutionnels, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée lors de cette nouvelle levée de fonds. »

1.644.346 ABSAR demandées, soit 6,6 M€

L'augmentation de capital a fait l'objet d'une demande globale de 1.644.346 ABSAR (165% de taux sursouscription) représentant un montant total demandé de 6.577.384 €.

La demande d'ABSAR à titre irréductible s'est élevée à 767.764 titres, soit un taux d'exercice des DPS de 70%. La demande à titre réductible s'est établie à 876.582 ABSAR.

Compte tenu d'une demande supérieure au nombre de titres proposés (1.007.293 titres initialement), Lucibel a décidé d'exercer intégralement la clause d'extension prévue dans le cadre de cette opération, correspondant à 8,14% du montant initial de l'émission, soit 82.031 ABSAR

supplémentaires, et de porter ainsi le nombre de titres émis à 1.089.324, représentant un montant total d'émission de 4.357.296 €. En conséquence, la souscription à titre réductible de 876.582 ne sera que partiellement allouée, à hauteur de 321.560 ABSAR.

Aster Capital, CM-CIC Innovation et Etoile Finance (société contrôlée par la Famille Granotier), principaux actionnaires de la Société, qui détenaient respectivement 7%, 4% et 20% du capital social de la Société avant opération, et qui s'étaient engagés à souscrire à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de leurs droits préférentiels de souscription et à passer un ordre à titre réductible permettant d'assurer la réalisation de l'opération à hauteur de 75% du montant initial prévu, ont souscrit un total de 458.221 ABSAR pour un montant de 1.832.884 €¹.

Règlement-livraison des ABSAR

Le règlement-livraison des ABSAR aura lieu le 22 mai 2015. Les bons de souscription d'actions remboursables (BSAR) attachés aux ABSAR émises seront détachés le 22 mai 2015, à raison d'un (1) BSAR par ABSAR.

Caractéristiques des actions nouvelles

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions Lucibel existantes et admises aux négociations sur le marché Alternext Paris le 22 mai 2015.

A l'issue du règlement-livraison, le capital social de Lucibel sera constitué de 8.644.025 actions ordinaires, toutes admises aux négociations sur le marché Alternext à Paris (Euronext - ISIN : FR0011884378 – Mnémo : ALUCI), et sera réparti de la manière suivante :

- Etoile Finance et Frédéric Granotier : 22,4 %
- Aster Capital : 7,2 %
- Bpifrance : 6,1 %
- CM-CIC Innovation : 5,3 %
- Autres actionnaires et auto-détention : 59,0 %

La dilution pour un actionnaire n'ayant pas participé à l'émission représente 13%.

Caractéristiques des BSAR

Les BSAR donneront le droit de souscrire à des actions nouvelles Lucibel, à raison de deux (2) BSAR pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 6,50 euros.

Les titulaires de BSAR auront la faculté, à tout moment à compter du 15 juillet 2015 et jusqu'au 30 juin 2016 (soit 11 mois et 15 jours), de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSAR.

Les BSAR seront admis aux négociations sur le marché Alternext Paris (Code ISIN : FR0012696680) à compter du 22 mai 2015.

Cadre juridique de l'offre

L'émission des ABSAR, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, a été décidée par le Conseil d'administration de Lucibel, lors de sa séance du 20 avril 2015, en application de

¹ Selon les estimations de la Société au 20 mai 2015

la délégation qui lui a été conférée par la 16^{ème} résolution adoptée par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 7 mars 2014.

Avertissement

La présente émission n'a pas donné lieu à un Prospectus visé par l'AMF.

Un avis aux actionnaires relatif à la présente opération a été publié le 24 avril 2015 au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO).

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités, avant de prendre leur décision d'investissement, à porter leur attention sur les risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » de l'Offering Circular de la Société, disponible sur le site internet de Lucibel, espace Investisseurs, rubrique Documents.

Partenaires de l'opération



Conseil de l'opération



Communication financière

A propos de Lucibel :

LUCIBEL est une société française innovante qui conçoit en France et commercialise dans près de 30 pays des produits et solutions d'éclairage de nouvelle génération issus de la technologie LED. Pour plus d'informations, merci de consulter le site internet www.lucibel.com



Lucibel est cotée sur Alternext Paris / Mnémo : ALUCI / Code ISIN : FR0011884378

Contacts Presse

Cinquième Pouvoir/The Desk
Stéphanie Kanoui / 01 40 54 19 60
s.kanoui@thedesk.fr

Calyptus
Mathieu CALLEUX / 01 53 65 68 68
mathieu.calleux@calyptus.net

Lucibel
Perrine SIMON
perrine.simon@lucibel.com

Contact Investisseurs

Lucibel
Gilles AUBAGNAC
gilles.aubagnac@lucibel.com

Apporteur de liquidité

Louis Capital Markets
Maxime Aboujdid / 01 53 45 10 71
maboujdid@louiscapital.com